

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Ancienne sucrierie de Quartier Français à SAINTE-SUZANNE

Description de l'établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 07/07/2020

Nom : Ancienne sucrierie de Quartier Français
Adresse : QUARTIER FRANÇAIS
Commune principale : SAINTE-SUZANNE (97420)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 22/09/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00073590101

Ancien identifiant SIS : 974SIS12034

Description¹ : L'ancienne sucrierie de quartier français était en activité depuis 1880 et son exploitation a cessé en 1982.

L'exploitant a procédé à la réhabilitation du terrain, qui présentait des traces de pollutions (amiante, hydrocarbures, métaux (Plomb, Cuivre, ...), solvants chlorés) dans les sols et les nappes d'eaux souterraines. Toutefois, une zone sur laquelle demeure un bâti, est identifiée par l'inspection des installations classées, comme pouvant présenter des pollutions résiduelles.

Les parcelles concernées sont classées en Secteur d'Information sur les Sols (SIS).

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 12/09/2022

Description³ : Le site de Sainte-Suzanne accueillait depuis au moins 1880 des activités de sucrierie (rubrique n°2225) et de distillerie (rubrique n°2250) à partir de la canne à sucre. Ces activités arrêtées définitivement en 1982 n'ont jamais fait l'objet d'arrêtés préfectoraux au titre de la réglementation des installations classées pour l'environnement malgré l'identification des rubriques de la nomenclature concernées et mentionnées supra. La cessation d'activité n'a jamais été notifiée au préfet, conformément aux articles R. 512-39-1 et suivants du code de l'environnement relatifs à l'arrêt définitif d'une installation classée soumise à autorisation.
L'ancien exploitant a entrepris depuis 2003 des démarches de

diagnostics et de travaux dans l'objectif d'une réhabilitation de cet ancien site à destination d'usages d'activités tertiaires (bureaux) et d'habitations. Ainsi plusieurs études ont été réalisées ainsi que des travaux de réhabilitation.

Les analyses ont identifié diverses pollutions (amiante, hydrocarbures, métaux (Plomb, Cuivre, ...), solvants chlorés) dans les sols et les nappes d'eaux souterraines (nappe alluvionnaire vulnérable du fait de sa très faible profondeur). Deux Arrêtés Préfectoraux du 3 mars 2014 n°2960 et n°2961 SG/DRCTCV prescrivent plusieurs mesures liées à la réhabilitation. L'exploitant a fourni plusieurs études et rapports de travaux attestant que la remise en état des terrains a été effectuée pour un usage compatible à ceux inscrits aux documents d'urbanisme (tertiaire).

Cependant, une zone présente des pollutions résiduelles (parcelle cadastrale n°1618 Section BC). Cette zone supportant un bâti, elle pouvait encore faire l'objet de mesures supplémentaires de gestion des pollutions. Pour ces raisons, l'inspection a dressé un Procès-verbal de récolement le 11 avril 2017 pour l'ensemble des parcelles cadastrales des terrains d'assiette de cette ancienne sucrerie-distillerie, excepté pour celle susmentionnée. Un suivi de cette zone est prévu dans le cadre de son programme pluriannuel de contrôle à l'issue de la mise en œuvre des mesures qui doivent être proposées par l'ancien exploitant (OIP) ainsi que la classification du terrain en Secteur d'information sur les Sols (SIS).

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Hydrocarbures et indices liés

Metaux et métalloïdes

Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

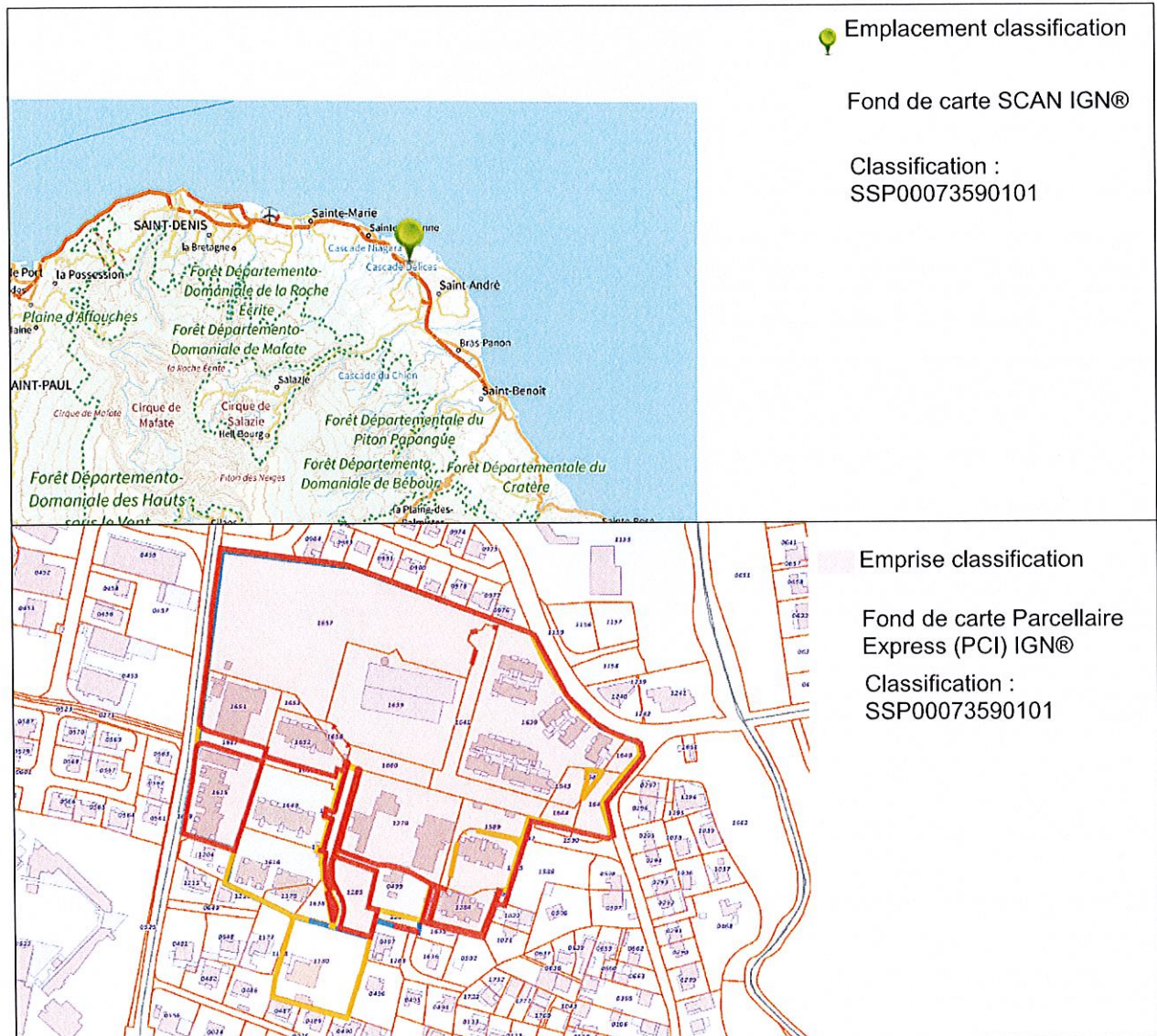
Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Sainte-Suzanne	1	BC	0497	97
Sainte-Suzanne	1	BC	0499	97
Sainte-Suzanne	1	BC	0502	97
Sainte-Suzanne	1	BC	0976	97
Sainte-Suzanne	1	BC	0978	97
Sainte-Suzanne	1	BC	0979	97
Sainte-Suzanne	1	BC	0980	97
Sainte-Suzanne	1	BC	0981	97

Sainte-Suzanne	1	BC	0982	97
Sainte-Suzanne	1	BC	0983	97
Sainte-Suzanne	1	BC	0984	97
Sainte-Suzanne	1	BC	0987	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1021	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1022	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1180	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1204	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1279	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1283	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1284	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1285	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1287	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1288	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1289	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1291	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1584	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1585	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1586	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1587	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1588	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1589	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1590	97

Sainte-Suzanne	1	BC	1615	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1616	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1617	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1619	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1621	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1635	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1637	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1639	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1640	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1641	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1643	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1644	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1645	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1646	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1649	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1650	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1651	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1652	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1653	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1654	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1655	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1656	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1657	97

Sainte-Suzanne	1	BC	1658	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1659	97
Sainte-Suzanne	1	BC	1660	97

Plans cartographiques :



Coordonnées du centre (Web Mercator) : Long. :6193762.822924133, Lat. :-2383866.829949661

Superficie estimée : 45334 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.